



Sur mandat du Service de la Santé publique, une équipe de professionnels de la santé, à votre disposition sur les communes de :
ISÉRABLES - LEYTRON - RIDDES - SAILLON - SAXON



OÙ NOUS TROUVER ?

RTE DU LÉMAN 25 - 1907 SAXON

Route cantonale Charrat-Riddes, à l'entrée de Saxon sur votre droite, au rez-de-chaussée du Centre Les Sources.

NOUS CONTACTER ?

Direction 027 743 63 85 cms.direction@saxon.ch

Infirmières 027 743 63 70 cms.isp@saxon.ch

Permanence journalière de 10 h à 11 h et de 14 h à 15 h

Service aide et soins 027 743 63 74 cms.asd@saxon.ch

Permanence : lundi au jeudi de 16 h à 17 h, vendredi de 11 h à 12 h

Service social 027 743 63 78 service-social@saxon.ch

Permanence : lundi de 9 h à 12 h, mardi de 8 h 30 à 10 h 30, mercredi à vendredi de 10 h à 12 h

Comptabilité 027 743 63 86 cms.compta@saxon.ch

NOTRE SOUHAIT ?

Vous **aider à retrouver l'autonomie** personnelle ou professionnelle, **vous soutenir**, ainsi que votre famille, dans les activités de la vie quotidienne, vous permettre de **rester à domicile** dans les meilleures conditions possibles. En un mot ? **vous soulager...** n'hésitez pas à nous appeler en cas de besoin.

imprimé cms
valais
graphisme - impression : imprimerie du bourg saïr, martigny



CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE LA RÉGION DE SAXON

L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS EST UNE VALEUR CARDINALE :

Nous mettons à votre disposition un service de soins pluridisciplinaire ainsi qu'un service social travaillant en étroite collaboration avec les médecins, les établissements médicaux et les divers organismes sociaux régionaux pour les habitants des communes de :

**ISÉRABLES - LEYTRON - RIDDES
SAILLON - SAXON**



Pour vous - chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

POUR QUI ?

L'aide et les soins à domicile s'adressent aux personnes de tout âge, en situation de maladie, accidents, handicap, suite d'hospitalisation, situation de crise ou convalescence, momentanément ou durablement, ainsi qu'aux familles avec enfants de 0 à 4 ans.

POUR QUOI ?

Grâce au soutien prodigué, les bénéficiaires peuvent demeurer dans leur environnement familial ou regagner plus rapidement leur foyer suite à une hospitalisation.

NOS PRESTATIONS ?

- Soins infirmiers
- Soins d'hygiène et de confort
- Soutien et conseils aux proches aidants
- Promotion et prévention de la santé
- Aide à l'entretien du ménage
- Conseils pour l'aménagement de votre intérieur par un ergothérapeute
- Consultation parents-enfants (0-4 ans)
- Service à la personne dans la gestion du quotidien par nos **auxiliaires de vie** :



PARTAGER UN INSTANT...

- Échanges, café-rencontres, promenades
- Aide à diverses tâches quotidiennes
- Aide pour les courses ou autre
- Remplacement, soutien aux proches aidants

Les prestations de soins sont remboursées par l'assurance maladie ou accident, sur présentation d'une ordonnance médicale.

L'aide au ménage est remboursée par l'assurance complémentaire, selon la couverture d'assurance de chacun, ainsi que par les Prestations Complémentaires (PC).

PRESTATIONS DU SERVICE SOCIAL

Le service social reçoit toute personne âgée de 18 à 65 ans et assure une aide financière ainsi qu'un accompagnement dans les problèmes sociaux et financiers.

- Soutien social, aide personnelle.
- Aide financière aux personnes sans ressources suffisantes.
- Aide à l'intégration sociale et professionnelle.
- Aide à la gestion des affaires courantes et à l'obtention des éventuels droits.
- Prise en charge des frais de placement dans les familles ou établissements d'accueil.

Le conseil social est gratuit.